



VILLE DE / TOWN OF
Stanstead

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Règlement no 2026-04 — Programme de revitalisation du centre-ville et des secteurs désignés

À remplir avant le début des travaux. Une demande complète doit être accompagnée des documents exigés au règlement. Les travaux doivent être admissibles et approuvés conformément à la réglementation d'urbanisme en vigueur. L'aide financière est conditionnelle à la disponibilité des crédits budgétaires.

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom du propriétaire / raison sociale	
Nom du représentant (s'il y a lieu)	
Adresse postale	
Ville / Province / Code postal	
Téléphone	
Courriel	

2. IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE

Adresse de l'immeuble visé	
Numéro de lot	
Matricule	
Usage actuel	☐ Commercial ☐ Mixte
Nom de l'établissement	

☐ J'ai vérifié que l'immeuble est situé dans le territoire d'application du programme.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Décrire les travaux projetés, leur emplacement sur le bâtiment et leur contribution à la revitalisation :

Travaux projetés :

- ☐ Portes, contre-portes, fenêtres ou contre-fenêtres
- ☐ Encadrements, boiseries, moulurations, volets, contrevents ou persiennes
- ☐ Galeries, tambours, annexes, corniches, frises, larmiers, escaliers, marquises ou avant-toit
- ☐ Nettoyage ou mise en état d'une surface
- ☐ Réfection de joints de maçonnerie, enduits ou peinture
- ☐ Revêtement extérieur des murs ou pose d'un revêtement extérieur
- ☐ Crépi sur ouvrages de maçonnerie
- ☐ Revêtement traditionnel sur les toitures apparentes de la rue
- ☐ Ajout d'un étage (excluant les aménagements intérieurs)
- ☐ Agrandissement sur les murs latéraux (excluant les aménagements intérieurs)

4. ADMISSIBILITÉ DU PROJET — DÉCLARATION DU DEMANDEUR

- ☐ Le bâtiment est conforme au règlement de zonage ou bénéficie de droits acquis.
- ☐ La valeur des travaux admissibles prévus est d'au moins 10 000 \$, excluant les taxes.
- ☐ Les travaux n'ont pas commencé et ne commenceront pas avant l'émission du permis requis.
- ☐ Les travaux feront l'objet des approbations municipales requises, notamment en vertu du P.I.I.A., s'il y a lieu.
- ☐ Je suis libre de tout arrérage de taxes envers la Ville.
- ☐ Je n'ai aucun litige en cours avec la Ville concernant des avis d'infraction pour des travaux effectués sans permis.
- ☐ Je comprends que le bâtiment ne peut pas combiner un autre programme d'aide financière avec celui-ci pour les mêmes travaux.

5. ENTREPRENEUR(S) ET SOUMISSIONS

Le règlement exige normalement au moins deux (2) soumissions d'entrepreneurs accrédités. Lorsqu'une seule soumission est déposée, les règles particulières de l'article 11 s'appliquent, notamment l'exclusion du coût de la main-d'œuvre de l'entrepreneur du calcul des coûts admissibles.

	Entrepreneur 1	Entrepreneur 2	Entrepreneur 3	Notes
Nom de l'entreprise				
No de licence RBQ				
No TPS				
No TVQ				
Montant avant taxes				
Soumission jointe				

- ☐ Deux soumissions d'entrepreneurs accrédités sont jointes.
- ☐ Une seule soumission d'un entrepreneur accrédité est jointe; je comprends les règles particulières de calcul des coûts admissibles.
- ☐ Les copies des licences RBQ des entrepreneurs sont jointes.

6. ESTIMATION DES COÛTS ADMISSIBLES

L'aide financière prévue à l'article 12 correspond à 50 % des coûts admissibles, excluant les taxes, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ pour un bâtiment commercial ou mixte.

Poste	Coût avant taxes	Admissible	Observations
Main-d'œuvre de l'entrepreneur (si 2 soumissions ou plus)	\$ _____	☐ Oui ☐ Non	
Matériaux fournis par l'entrepreneur	\$ _____	☐ Oui ☐ Non	
Esquisses, plans et devis	\$ _____	☐ Oui ☐ Non	
Frais d'expertise liés aux travaux admissibles	\$ _____	☐ Oui ☐ Non	
Autres coûts (préciser)	\$ _____	☐ Oui ☐ Non	
TOTAL DES COÛTS ADMISSIBLES ESTIMÉS	\$ _____	☐ Oui ☐ Non	
Aide financière demandée (50 % des coûts admissibles)		\$ _____	
Maximum applicable		\$ 10 000	
Montant estimatif de l'aide		\$ _____	

7. CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES — ARTICLE 13

Le propriétaire peut aussi être admissible à un crédit de taxes foncières lorsque les travaux admissibles entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation. Le crédit porte uniquement sur l'augmentation des taxes foncières municipales attribuable à la valeur ajoutée.

- ☐ Je demande le crédit de taxes foncières, si les conditions du règlement sont remplies.
- ☐ Je ne demande pas le crédit de taxes foncières pour le moment.

Année suivant la modification du rôle	Pourcentage	Montant
1re année	100 %	\$ _____
2e année	75 %	\$ _____
3e année	50 %	\$ _____
Maximum total	\$ 10 000	\$ 10 000

8. DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

La demande ne peut être reçue et traitée que si elle est complète conformément au règlement.

- ☐ Titre de propriété de l'immeuble visé
- ☐ Esquisses, plans et/ou devis requis pour comprendre le projet et exigés par la réglementation d'urbanisme
- ☐ Deux soumissions d'entrepreneurs accrédités, si deux soumissions sont disponibles
- ☐ OU, lorsqu'une seule soumission est déposée : soumission, factures payées compilant le coût des matériaux fournis par l'entrepreneur accrédité et copie conforme de sa licence RBQ
- ☐ Copie conforme des licences RBQ des entrepreneurs soumissionnaires
- ☐ Tout autre document demandé par l'autorité compétente pour l'analyse du dossier

9. PERMIS ET APPROBATIONS MUNICIPALES

No de demande de permis (si connu)	
No de permis (à compléter par la Ville)	
Approbation P.I.I.A. / Conseil municipal	☐ Requisite ☐ Non requise ☐ À déterminer
Date de l'approbation	

Important : Ce formulaire constitue une demande d'aide financière et ne constitue pas une autorisation de commencer les travaux.

10. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements fournis dans la présente demande et les documents qui l'accompagnent sont véridiques, exacts et complets. Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement no 2026-04 et m'engage à respecter les conditions du programme. Je comprends que les travaux devront être exécutés conformément aux soumissions, esquisses, plans et devis approuvés, ainsi qu'aux exigences du programme. Je m'engage à aviser la Ville lorsque les travaux seront complétés et à fournir les pièces justificatives relatives aux dépenses encourues. Je comprends que la Ville procédera à une inspection des travaux et que des correctifs pourront être exigés. Je comprends également que l'aide financière peut être révoquée et qu'un remboursement peut être exigé notamment en cas de fausse déclaration, de non-respect des obligations ou de conversion du bâtiment commercial ou mixte en bâtiment résidentiel dans les cinq années suivant le versement de l'aide.

- ☐ J'autorise la Ville à vérifier les renseignements nécessaires à l'analyse de la présente demande.
- ☐ J'accepte que la Ville communique avec moi pour obtenir des renseignements ou documents supplémentaires.

Nom du propriétaire / représentant	
Signature	
Date	

11. RÉSERVÉ À LA VILLE

Élément de contrôle	Information / décision
Date de réception	
Dossier complet	
Territoire admissible	
Bâtiment admissible	
Taxes à jour	
Conformité / P.I.I.A.	
Permis émis	
Soumissions et licences vérifiées	
Coûts admissibles retenus	
Aide financière recommandée	
Crédit de taxes foncières	
Décision du Conseil municipal	
Date de l'inspection finale	
Rapport d'acceptation transmis aux Finances	
Date du versement	

Ville de Stanstead — Règlement no 2026-04

Programme d'aide financière pour la revitalisation du centre-ville et des secteurs désignés

Formulaire — Règlement no 2026-04